

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Addenda

Municipalité Cap-Saint-Ignace

Date du scrutin 2024-01-21

Par cet avis public, Sophie Boucher présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller 5
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du lundi au vendredi du **8 décembre au 22 décembre 2023**

Horaire

| | | |
|----------|---------------------|----------------------|
| Lundi | De 9 h 00 à 12 h 00 | De 13 h 00 à 16 h 30 |
| Mardi | De 9 h 00 à 12 h 00 | De 13 h 00 à 16 h 30 |
| Mercredi | De 9 h 00 à 12 h 00 | De 13 h 00 à 16 h 30 |
| Jeudi | De 9 h 00 à 12 h 00 | De 13 h 00 à 16 h 30 |
| Vendredi | De 9 h 00 à 12 h 00 | De 13 h 00 à 16 h 30 |

Attention : le vendredi 22 décembre 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 21 janvier 2024, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 14 janvier 2024, de 12 h à 20 h**

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:**

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le 9 janvier 2024.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 11 janvier 2024.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 15 janvier 2024, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 19 janvier 2024 à 16h30.